

Compte rendu conseil municipal du 22/3/2010

Absents : RUFFIER-CHARRIERE

COMPTE ADMINISTRATIF 2009-COMMUNE

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	620018.53	DEPENSES	151961.91
RECETTES	706730.05	RECETTES	325017.27
EXCEDENT EXERCICE	+86711.52	DEFICIT EXERCICE	+173055.36
RESULTAT CLOTURE	+143362.77	RESULTAT CLOTURE	-245704.03

Le compte administratif du maire est approuvé à l'unanimité ainsi que le compte de gestion du trésorier Monsieur ALIBERT.

AFFECTATION DE RESULTAT

Besoin de financement investissement	258251.03
Restes à réaliser dépenses 2009	-23493.00
Restes à réaliser recettes	+36040.00
Affectation en réserves R1068	+143363
Report en fonctionnement	0

BUDGET PRIMITIF 2010

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	558452	DEPENSES	978844
RECETTES	558452	RECETTES	978844

Financement de la section investissement : emprunt (430 000), subventions(312558), prélèvement sur le fonctionnement(50107),

LES PRINCIPALES DEPENSES INVESTISSEMENT :

- ✚ Extension école maternelle- passerelle-
- ✚ Réfection sol salle communale-aménagement bibliothèque- bancs salle communale- tableaux d'affichage
- ✚ Entretien de la voirie-

LES TAXES

Le conseil municipal décide compte tenu des investissements d'augmenter les taux des taxes communales de 5% :

- ✚ Taxe d'habitation passe de 10.20 % à 10.71 %
- ✚ Taxe foncière bâtie passe de 12.75 % à 13.39 %
- ✚ Taxe foncière non bâtie passe de 31.38 % à 32.95 %

Le produit attendu est de : 250 893 + 54183 compensation relais de la taxe professionnelle soit au total 304 216.

Vote du conseil municipal : 11 présents 10 voix pour et 1 blanc

SERVICES EAU ET ASSAINISSEMENT

Les budgets "communal" et "eau-assainissement" étant indépendants, les excédents ne sont pas transférables de l'un à l'autre. Pour compenser l'augmentation rendue nécessaire des taxes communales, il a donc été décidé une baisse des redevances eau-assainissement dans les proportions permettant un résultat final équivalent.

COMPTE ADMINISTRATIF 2009

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	69516.55	DEPENSES	32691.63
RECETTES	113064.24	RECETTES	38833.98
EXCEDENT EXERCICE	+43547.69	EXCEDENT EXERCICE	+6142.35
RESULTAT CLOTURE	+286297.60	RESULTAT CLOTURE	+170025.83

Le compte administratif du maire est approuvé à l'unanimité ainsi que le compte de gestion du trésorier Monsieur ALIBERT.

AFFECTATION DU RESULTAT

Fonctionnement report en recettes	+286297.60
Investissement report en recettes	+170025.83

BUDGET PRIMITIF 2009

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	77537	DEPENSES	56320
RECETTES	405242	RECETTES	216400

REVISION DU PRIX DE LA PART FIXE ET CONSOMMATION DE L' EAU ET ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal décide de baisser les parties fixes « abonnements eau et assainissement »

Abonnement annuel eau passe de 73 € à 48 €

Abonnement annuel assainissement passe de 72 € à 48 €

Le prix du m3 est fixé à 0. €/60 m3 pour l'eau et 0€60 /m3 pour l'assainissement sachant qu'il y a 426 abonnés eau et 200 abonnés assainissement

Vote du conseil : 11 présents : 10 voix pour, 1 blanc

QUESTIONS DIVERSES

SCOT (Shéma de Cohérence Territoriale)

11 présents : 6 voix pour, 5 abstentions

Pour se prononcer en faveur de la création d'un syndicat mixte fermé chargé du SCOT

BAIL MULTISERVICES

Avenant au bail pour la révision du loyer, à partir de 2009 le loyer sera révisable au 1^{er} janvier de chaque année en fonction des indices connus (2^{ème} trimestre) application de l'indice des loyers commerciaux, vote du conseil : unanimité.

CHOIX PLACE DU MARCHE DE MONTVENDRE

3 emplacements sont proposés par l'association "Des enfants du Mont de Vénus" représenté par Mme QUAILLET et M. BRET :

1-Ancienne place suite aux multiservices

2-Parcking devant la mairie

3-Devant la salle communale

Le conseil passe au vote :

✚ Proposition 1 : 2 voix

✚ Proposition 2 : 5 voix

✚ Proposition 3 : 4 voix

